FIDA
Investir dans les populations rurales

Progrès réalisés par le FIDA concernant son engagement aux côtés des peuples autochtones

durant l'exercice biennal 2021/2022

Sigles et acronymes

ASAP+	Programme élargi d'adaptation de l'agriculture paysanne
ASDI	Agence suédoise de coopération internationale au développement
COSOP	programme d'options stratégiques pour le pays
CPPA	cadre de planification des peuples autochtones
ECG	Division environnement, climat, genre et inclusion sociale (FIDA)
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FVC	Fonds vert pour le climat
IPAF	Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones
PESEC	Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique
UNPFII	Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones

Table des matières

1. Introduction: Le Forum des peuples autochtones au FIDA 3

Faits marquants de la cinquième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA (2021)..... 4

2. Sixième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA 5

3. Le FIDA et les peuples autochtones: les progrès du partenariat au cours de la période 2021-2022 5

Engagements institutionnels 5

Conception des stratégies de pays 7

Conception et exécution des projets et programmes appuyés par le FIDA 9

Gestion des savoirs, partenariat et mobilisation des ressources 17

Appui à la concertation sur les politiques et à la participation à l'élaboration des politiques aux niveaux national et mondial 21

4. Marche à suivre 22

ANNEXE I : Liste des projets cités dans le rapport..... 23

ANNEX II : Projets financés par le FIDA approuvés en 2019/2020 - Points saillants de la stratégie opérationnelle avec les peuples autochtones 24

Progrès réalisés par le FIDA concernant son engagement aux côtés des peuples autochtones durant l'exercice biennal 2021-2022

Conformément aux objectifs de développement durable, à l'engagement des Nations Unies de « *ne laisser personne pour compte* » et au cadre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, le FIDA accompagne le développement autonome des peuples autochtones au travers de projets cherchant à renforcer leur culture, leur identité, leurs savoirs, leur accès aux ressources naturelles, leurs droits de propriété intellectuelle et leurs droits fondamentaux.

Afin de traduire en actes les politiques adoptées, le Forum des peuples autochtones au FIDA (le Forum) favorise le dialogue et la concertation entre les organisations et institutions autochtones, les équipes du FIDA et les États membres. Le Forum contribue à définir l'orientation stratégique de l'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones, en particulier les femmes et les jeunes.

Dans la perspective de la sixième réunion mondiale du Forum, le présent rapport a pour objet de fournir des informations actualisées sur la collaboration entre le FIDA et les peuples autochtones relatives aux principaux résultats obtenus, tendances observées et activités exécutées dans le cadre du partenariat avec les peuples autochtones au cours des années 2021 et 2022. Elle constituera une occasion précieuse pour les peuples autochtones et le personnel du FIDA de tirer parti de leurs expériences et de renforcer davantage leur collaboration.

1. Introduction: Le Forum des peuples autochtones au FIDA

Depuis sa création en 2011, le Forum des peuples autochtones au FIDA[1] se tient tous les deux ans en marge des sessions du Conseil des gouverneurs du FIDA[2], la plus haute instance de décision du Fonds. Il a fourni au FIDA une plateforme concrète pour institutionnaliser la consultation et le dialogue avec les représentants des organisations des peuples autochtones. Le Forum des peuples autochtones au FIDA est un processus participatif qui comporte des consultations avec de nombreux représentants des peuples autochtones des différents pays d'intervention du FIDA. C'est l'occasion pour les représentants des peuples autochtones de dialoguer avec le FIDA et les gouvernements sur les programmes de développement financés par le FIDA, dans le but de suivre et d'évaluer la mise en œuvre de la Politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones (la Politique), de bâtir et de renforcer le partenariat entre le FIDA et les peuples autochtones, et de promouvoir la participation des organisations des peuples autochtones aux activités du FIDA. La Politique consacre le Forum des peuples autochtones au FIDA comme point d'entrée pour l'engagement à tous les niveaux et recommande qu'il soit utilisé pour renforcer la représentation des peuples autochtones dans la structure de gouvernance du FIDA et au niveau des pays.

L'ensemble du processus est dirigé par un comité de pilotage composé de représentants des organisations des peuples autochtones des différentes régions, de représentants de la jeunesse autochtone (un par région),

[1] Forum des peuples autochtones au FIDA.
[2] Conseil des gouverneurs du FIDA.

du Conseil du Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones (IPAF) et de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones (UNPFII).

Pour préparer les réunions mondiales, une série de réunions de consultation sous-régionales et régionales ont été organisées en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes, et dans le Pacifique, pour que le Forum des peuples autochtones au FIDA reflète la diversité des points de vue et des recommandations recueillis auprès des peuples autochtones dans les différentes régions. En s'appuyant sur les discussions, les réunions de consultation régionales ont formulé des suggestions et des recommandations axées sur l'action en rapport avec le thème du Forum, qui seront examinées plus en détail lors de la réunion mondiale et consignées dans la Synthèse des délibérations qui sera présentée au Conseil des gouverneurs du FIDA.

Faits marquants de la cinquième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA (2021)

La cinquième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA, qui a eu pour thème d'ensemble « *La valeur des systèmes alimentaires autochtones: résilience dans le contexte de la pandémie de COVID-19* », s'est tenue à distance les 2, 3, 4 et 15 février 2021, en marge de la quarante-quatrième session du Conseil des gouverneurs du FIDA. Elle a réuni 150 représentants de peuples autochtones issus de 73 groupes autochtones venant d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes, et du Pacifique. En préparation de la réunion mondiale, des réunions de consultation régionales ont eu lieu fin 2020 en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes, et dans le Pacifique.

Pour donner suite à l'engagement pris par le Secrétariat du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires lors du Conseil des gouverneurs au FIDA (février 2021), 15 consultations régionales et mondiales ont été organisées en 2021 entre les représentants des peuples autochtones pour représenter leurs points de vue et formuler des recommandations axées sur l'action qui seront présentées au Secrétariat du Sommet sur les systèmes alimentaires, aux États membres de l'ONU et aux autres parties prenantes. Entre autres résultats du Sommet, une Coalition sur les systèmes alimentaires des peuples autochtones a été constituée afin de garantir le respect, la compréhension, la reconnaissance, l'inclusion et la protection des systèmes alimentaires des peuples autochtones après le Sommet, attestant ainsi de leurs aspects « systémiques et transformateurs ».

Pendant la réunion mondiale, les représentants des institutions des peuples autochtones, ainsi que le personnel des divisions régionales du FIDA, ont examiné et approuvé les plans d'action régionaux pour 2021-2022. Dans la Synthèse des délibérations présentée lors de la quarante-quatrième session du Conseil des gouverneurs du FIDA, les représentants des organisations des peuples autochtones ont appelé le FIDA à: i) assurer l'implication et la participation véritable, pleine et effective des peuples autochtones, y compris des femmes et des jeunes issus de ces communautés ainsi que des organisations des peuples autochtones, dans la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des stratégies et des opérations du FIDA; ii) veiller à ce que des indicateurs portant spécifiquement sur le bien-être des populations autochtones et des données ventilées sur les peuples autochtones soient systématiquement pris en considération et suivis dans les systèmes de suivi-évaluation des projets et programmes appuyés par le FIDA; iii) veiller à ce que le principe du consentement préalable, libre et éclairé soit parfaitement compris et systématiquement appliqué dans le cadre des interventions soutenues par le FIDA; iv) améliorer la collaboration entre le FIDA et les représentants des peuples autochtones au niveau national grâce à une communication et un échange d'informations réguliers, notamment en ce qui concerne les plans d'action régionaux, avec les bureaux de pays du FIDA; v) consigner en permanence les meilleures pratiques et les données d'expérience issues des interventions appuyées par le FIDA et l'IPAF, dans le but de reproduire et de transposer à plus grande échelle les résultats et les effets obtenus; vi) promouvoir les échanges de savoirs entre les peuples

autochtones; vii) mettre à jour la boîte à outils du FIDA intitulée « Coopérer avec les éleveurs nomades – une approche de développement systémique »; viii) élaborer une boîte à outils sur la coopération avec les communautés autochtones de chasseurs-cueilleurs; ix) faire davantage connaître la Politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones auprès du personnel du FIDA, afin de s'assurer qu'elle est bien connue et comprise et qu'elle est pleinement appliquée dans le cadre des opérations du FIDA; x) veiller à ce que la Politique révisée du FIDA soit élaborée en consultation et en partenariat avec les peuples autochtones et mette l'accent sur la mise en œuvre de la Politique existante; xi) traduire et distribuer la politique dans les langues autochtones nationales ou locales ; xii) veiller à ce que les recommandations issues des consultations régionales tenues en 2020 soient intégrées et reflétées dans les plans d'action régionaux; xiii) organiser, au cours de la période de deux ans s'écoulant entre les réunions mondiales du Forum, au moins deux réunions de consultation dans chaque région, afin de suivre la mise en œuvre du plan d'action, d'évaluer les progrès accomplis, de repérer les obstacles et de trouver des solutions, ainsi que d'ajuster les priorités en fonction des besoins.

2. Sixième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA

La sixième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA se tiendra à Rome en février 2023 sur le thème « *Les peuples autochtones se chargent de l'action climatique: des solutions communautaires au service de la résilience et de la biodiversité* ». En préparation de la réunion mondiale, des réunions de consultation régionales et sous-régionales[3] ont été organisées par les organisations régionales des peuples autochtones tout au long des mois d'octobre et de novembre 2022 en partenariat avec le FIDA. Les organisations régionales des peuples autochtones, des représentants des peuples autochtones, y compris des bénéficiaires des projets du FIDA et de l'IPAF, et des partenaires ont participé à ce processus en partageant leurs expériences et leurs recommandations. En 2022, pour la première fois, une réunion de consultation sous-régionale couvrant l'Asie occidentale et centrale a également eu lieu.

Les consultations régionales ont enregistré une forte participation, avec la présence d'environ 300 personnes, parmi lesquelles des représentants de réseaux/groupes régionaux et sous-régionaux de peuples autochtones; des représentants des projets financés par le FIDA dans les régions et sous-régions; des membres de l'UNPFII; des participants choisis parmi les projets financés par l'IPAF et les partenaires d'exécution régionaux de l'IPAF; des membres du personnel du FIDA et de quelques partenaires de développement choisis en qualité d'observateurs (institutions des Nations Unies, ONG nationales/internationales actives sur les questions relatives aux peuples autochtones, et partenaires tels que Slow Food).

3. Le FIDA et les peuples autochtones: les progrès du partenariat au cours de la période 2021-2022

Engagements institutionnels

- En 2022, la *Politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones* a été actualisée et approuvée (cent trente-septième session du Conseil d'administration) pour renouveler l'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones. L'actualisation de la Politique, menée conjointement avec les membres autochtones du Comité de pilotage du Forum des peuples autochtones au FIDA, a été motivée par l'évolution du cadre international qui reconnaît de plus en plus le rôle clé que jouent les peuples

[3] Réunions régionales en préparation de la réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA.

autochtones dans l'amélioration de la biodiversité et l'action climatique, ainsi que par un certain nombre de profondes mutations intervenues au sein du FIDA. Cette approche entièrement remaniée, conforme aux changements intervenus en parallèle dans le système des Nations Unies et à l'évolution de la nature de l'aide mondiale, se traduit par des changements notables dans le travail du FIDA aux côtés des peuples autochtones. Elle tient pleinement compte de la nécessité de promouvoir les droits des peuples autochtones sur les terres, les territoires et les ressources en adoptant une approche intégrée du développement économique, environnemental et social, dans le respect des droits humains. En outre, elle s'appuie sur l'avantage comparatif du Fonds en matière d'adaptation aux changements climatiques et sur son mandat unique d'éradication de la pauvreté dans les zones rurales.

Les principaux changements apportés par la Politique actualisée sont les suivants: i) opérer un changement de paradigme, le FIDA, coopérant d'égal à égal avec les peuples autochtones, qui contribueront à l'élaboration des stratégies de manière concertée, et qui concevront et assureront le suivi des investissements de manière à améliorer leurs moyens d'existence, en se fondant sur leurs propres perspectives; ii) prendre en compte le caractère évolutif de l'aide internationale et la nécessité d'accroître le financement provenant de diverses sources multilatérales et bilatérales; iii) établir un nouveau principe d'action sur la souveraineté alimentaire et la sécurité nutritionnelle qui contribuera à protéger et à préserver les systèmes alimentaires des peuples autochtones; iv) assurer une plus grande représentation des peuples autochtones au sein de la structure de gouvernance du FIDA, avec des représentants sélectionnés du Forum des peuples autochtones ayant le statut d'observateur à la session du Conseil d'administration du FIDA lorsque des questions intéressant les peuples autochtones sont inscrites à l'ordre du jour.

- De plus, en 2022, le FIDA a élaboré également une *Stratégie pour l'inclusion du handicap* pour refléter la manière dont le FIDA intensifie son engagement aux côtés des personnes handicapées et pour guider les travaux visant à améliorer ses normes et sa performance dans ce domaine. Cette stratégie prévoit aussi d'accorder une attention particulière aux personnes autochtones en situation de handicap, compte tenu de leur grande vulnérabilité.

- Une *Stratégie sur la biodiversité*[4], qui couvrira la période 2022-2025, a été élaborée pour intensifier et guider les opérations du FIDA et pour faciliter une intégration plus systématique, plus structurée et plus généralisée de la protection, de l'utilisation durable et de la promotion de la biodiversité dans les opérations du FIDA. Cette stratégie prolonge et complète la Stratégie et le plan d'action du FIDA dans le domaine de l'environnement et des changements climatiques 2019-2025. Elle souligne l'importance d'une plus grande reconnaissance et valorisation du rôle que les peuples autochtones et leurs traditions jouent dans la conservation de la biodiversité, et s'appuie sur le caractère culturel distinctif des peuples autochtones en tirant pleinement parti de leurs savoirs traditionnels, de leur culture, de leurs systèmes de gouvernance et de leurs ressources naturelles. Le Comité de pilotage du Forum des peuples autochtones au FIDA a également été invité aux consultations des parties prenantes.

- Le FIDA révise actuellement sa *Politique concernant le ciblage*, qui devrait être approuvée par le Conseil d'administration du FIDA en avril 2023, dans le but de fournir: une définition du groupe cible; des principes directeurs pour identifier, atteindre, faire bénéficier et autonomiser le groupe cible; des orientations générales sur la mise en œuvre dans le contexte des instruments opérationnels du Fonds; des mécanismes d'action et de responsabilisation pour mettre en œuvre la Politique.

- Le *consentement préalable, libre et éclairé* demeure un instrument clé dans les projets et programmes appuyés par le FIDA. Le Fonds met actuellement en œuvre ce principe dans ses projets, notamment en associant des experts autochtones à leur conception et exécution, afin de s'assurer que le consentement préalable, libre et éclairé est appliqué et que les visions, les aspirations et les savoirs des peuples autochtones font partie intégrante des projets financés par le FIDA. En avril 2022, le FIDA a publié la note pratique intitulée « *Free, Prior and Informed Consent (FPIC) – Indigenous peoples-driven development pathway »s*[5], suivie

[4] https://www.ifad.org/fr/-/strategie-du-fida-sur-la-biodiversite.
[5] https://www.ifad.org/en/web/knowledge/-/free-prior-and-informed-consent-indigenous-peoples-driven-development-pathways.

d'un *Appel à l'action*[6] lancé lors de la 21e session de l'UNPFII et appelant tous les acteurs du développement, y compris les gouvernements et le secteur privé, à respecter et à appliquer le principe du consentement préalable, libre et éclairé en tant qu'outil de justice sociale dans toutes les initiatives de développement. En août 2022, le FIDA a publié le rapport « *The Free, Prior and Informed Consent Advantage: Action for empowerment in Latin America*».

- En 2021, le FIDA a adopté ses garanties actualisées, les *Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC)*. Les PESEC révisées définissent un cadre et un processus améliorés pour la gestion des risques et des impacts, et intègrent les thématiques transversales prioritaires dans les nouveaux projets d'investissement appuyés par le FIDA (voir ci-dessous pour de plus amples informations).

- Le *Programme élargi d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP+)* est le programme phare lancé par le FIDA pour renforcer la viabilité environnementale et la résilience face aux changements climatiques dans ses programmes d'investissement agricole. Le programme ASAP+ vise à accroître la résilience face aux changements climatiques de 10 millions de personnes vulnérables, en particulier des femmes et des jeunes, rendant ainsi possible l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Il s'inscrit dans le Programme pour la résilience du monde rural[7], dont le conseil consultatif est ouvert aux donateurs membres et non membres, aux bénéficiaires, aux organisations agricoles et aux représentants de la société civile. Dans ce contexte, un représentant du Comité de pilotage du Forum des peuples autochtones au FIDA et un représentant du Comité de pilotage du Forum paysan ont été nommés au comité consultatif du Programme pour la résilience du monde rural.

- Pour promouvoir les activités d'engagement, de plaidoyer et de mobilisation des ressources du FIDA auprès des peuples autochtones, la Vice-Présidente adjointe en charge du Département des relations extérieures et de la gouvernance du FIDA, Satu Leena Elina Santala, a succédé à Marie Haga, sa prédécesseure, dans le rôle de *Championne des peuples autochtones au FIDA* en 2022.

- Dans le cadre de sa *Douzième reconstitution des ressources (FIDA12),* le FIDA s'est engagé à ce qu'au moins 10 projets désignent les peuples autochtones comme groupe cible prioritaire au cours de sa période d'exécution (2022-2024). Deux de ces projets, l'un au Congo et l'autre en République démocratique populaire lao, ont été approuvés à ce jour, et six autres ont été préalablement identifiés et sont en cours de conception. En outre, FIDA12 veillera à ce qu'un don ordinaire soit accordé pour reconstituer les ressources de l'IPAF et à ce que le Forum des peuples autochtones au FIDA continue d'être un véhicule essentiel pour le dialogue stratégique mondial, le plaidoyer et la participation à l'élaboration des politiques.

- Avant la *Treizième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA13),* une réunion s'est tenue pendant la COP 27 entre le Président du FIDA, la Vice-Présidente adjointe du FIDA et un groupe de représentants des peuples autochtones, dans le but de relever le niveau d'engagement aux côtés des organisations des peuples autochtones et de positionner le Fonds comme chef de file dans l'engagement aux côtés des peuples autochtones sur la question des fonds climatiques. Dans ce contexte, un dialogue entre la haute direction du FIDA et des partenaires de la société civile a été organisé pour convenir de la participation proposée à une consultation informelle avec les organisations paysannes, les peuples autochtones et les jeunes, occasion d'un premier échange sur les orientations de FIDA13 avant le début des consultations officielles sur la reconstitution des ressources les 16 et 17 février 2023. Des réunions auxquelles participent des membres du Comité de pilotage du Forum des peuples autochtones au FIDA et du Forum paysan sont organisées pour discuter des positions et des questions communes à mettre en avant.

Conception des stratégies de pays

Au cours de la période considérée, le FIDA a approuvé 12 programmes d'options stratégiques pour les pays

[6] Appel à l'action_CPLE (ifad.org).
[7] https://www.ifad.org/fr/rural-resilience-programme.

(COSOP) et notes de stratégie de pays incluant et/ou ciblant spécifiquement des peuples autochtones (Burundi[8], Cambodge[9], Guatemala[10], Guyana[11], Indonésie[12], Madagascar[13], Népal[14], Nicaragua[15], Pakistan[16], Somalie[17], Togo[18] et Ouganda[19]).

Pour parvenir à une transformation durable et inclusive du monde rural, telle qu'elle est définie dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, la plupart des COSOP et des notes de stratégie de pays cibleront spécifiquement et/ou accorderont la priorité aux groupes généralement exclus, y compris les peuples autochtones, qui souffrent d'une forte inégalité dans l'accès aux services et aux marchés, et présentent les taux les plus élevés de pauvreté et de malnutrition. Les COSOP ont recensé un certain nombre d'activités clés pour parvenir à une transition vers des systèmes alimentaires plus inclusifs, productifs, résilients et durables, et des activités économiques pour les peuples autochtones: i) utilisation/promotion/valorisation des savoirs des peuples autochtones (par exemple, au Burundi, en Indonésie, en Ouganda, en Somalie); ii) protection des droits fonciers (par exemple, au Burundi, au Cambodge, au Guyana, en Ouganda); iii) adoption d'approches participatives et de partenariats pour renforcer leur développement autonome (par exemple, au Burundi, au Cambodge, au Guyana, en Indonésie, au Népal, au Nicaragua, en Somalie).

Le COSOP approuvé pour le **Burundi**, par exemple, accorde la priorité aux actions visant à faciliter l'accès aux ressources pour les plus vulnérables, notamment l'accès à la terre pour les Batwa, le groupe autochtone établi au Burundi. L'organisation autochtone Batwa – Unissons-nous pour la promotion des Batwa – est également recensée comme une organisation partenaire stratégique. Le COSOP souligne par ailleurs l'importance de reconnaître les savoirs des peuples autochtones et leur rôle en tant que partenaires du développement dans la conception des projets, ainsi que la nécessité d'œuvrer au renforcement des institutions autochtones locales dans les zones ciblées.

Le COSOP pour l'**Indonésie** encourage la concertation sur les politiques avec les pouvoirs publics, les organisations de la société civile et le secteur privé en vue de l'inclusion des groupes vulnérables, y compris les peuples autochtones, dans les interventions liées à l'utilisation des terres, à l'adaptation aux changements climatiques et à l'évaluation des risques. Il favorise également l'accès aux ressources génétiques et le partage des bénéfices qu'elles procurent en promouvant les systèmes de savoirs et les pratiques des peuples autochtones pour promouvoir de nouvelles stratégies de survie qui complètent la nutrition des ménages, la gestion des ressources naturelles et la conservation de la biodiversité.

Une bonne pratique consiste à préparer certains COSOP en collaboration avec des organisations et/ou des consultants autochtones. Par exemple, la section sur les peuples autochtones du COSOP approuvé pour le **Cambodge** a été préparée avec la contribution d'un consultant autochtone qui est également membre du Comité de pilotage du Forum des peuples autochtones au FIDA. Pour préparer le COSOP approuvé pour le **Népal**, des consultations virtuelles ont eu lieu avec la Fédération nationale des femmes autochtones. Les deux COSOP reconnaissent également l'importance que revêt l'adoption d'une approche participative fondée sur le consentement préalable, libre et éclairé lorsqu'on collabore avec les communautés de peuples autochtones, afin de garantir le respect de leurs droits et de leur proposer davantage de perspectives dans l'exécution des projets.

À titre de bonne pratique, certains COSOP et notes de stratégie de pays incluent des études/rapports sur

[8] République du Burundi: COSOP 2022-2027 (ifad.org).
[9] Royaume du Cambodge: COSOP 2022-2027 (ifad.org).
[10] République du Guatemala: COSOP 2022-2027 (ifad.org).
[11] République coopérative du Guyana: Note de stratégie de pays 2021-2022 (ifad.org).
[12] Documents de région ou de pays (ifad.org).
[13] République de Madagascar: COSOP 2022-2026 (ifad.org).
[14] Népal: COSOP 2021-2026 (ifad.org).
[15] République du Nicaragua: Note de stratégie de pays 2022-2024 (ifad.org).
[16] Documents de région ou de pays (ifad.org).
[17] République fédérale de Somalie: Note de stratégie de pays 2022-2023 (ifad.org).
[18] République togolaise: COSOP 2022-2027 (ifad.org).
[19] République de l'Ouganda: COSOP 2021-2027 (ifad.org).

les peuples autochtones dans le pays. Par exemple, la note de stratégie approuvée pour le **Guyana** (2021-2022) reconnaît que les défis historiques rencontrés par les peuples autochtones en matière de droits fonciers sont enracinés dans les structures sociales, économiques, administratives et politiques du pays. De plus, l'objectif stratégique n° 2 de la nouvelle note de stratégie de pays se concentre sur l'amélioration de la résilience des moyens d'existence par la planification participative des investissements, un accent particulier étant mis sur les populations amérindiennes de l'arrière-pays. Pour assurer la participation pleine et effective des peuples autochtones, la note de stratégie de pays recommande que les conseils de district et les chefs autochtones soient des acteurs clés dans la conception, l'exécution et le suivi-évaluation des projets. Elle recommande également que le consentement préalable, libre et éclairé soit intégré dans la conception du projet et ne soit pas préparé comme un plan/modalité distinct; sur cette base, le Conseil national des Toshao et les conseils de district seront consultés et inclus dans la formulation des procédures de consentement préalable, libre et éclairé.

Conception et exécution des projets et programmes appuyés par le FIDA

Au cours de la période considérée, le Conseil d'administration du FIDA a approuvé 31projets apportant un appui à des peuples autochtones en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes, et dans le Pacifique, répartis comme suit:

- 25 prêts et dons à des pays (parmi lesquels quatre financements additionnels à des opérations approuvées précédemment), avec une contribution directe du FIDA d'environ 263 millions d'USD au profit des peuples autochtones;
- 6 dons régionaux et mondiaux, pour un financement du FIDA d'environ 9 millions d'USD, avec des peuples autochtones figurant parmi l'ensemble des bénéficiaires.

Adoption du consentement préalable, libre et éclairé et inclusion d'une stratégie spécifique pour les peuples autochtones

Pendant la période considérée, le Conseil d'administration du FIDA a approuvé au total **21 nouveaux projets (prêts et dons à des pays) apportant un appui à des peuples autochtones** en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes, et dans le Pacifique, **ce qui représente 50% de l'ensemble des projets approuvés au cours de la période 2021-2022**. Quatre projets à l'appui des peuples autochtones ont également bénéficié d'un financement supplémentaire. Dans ces projets, le financement total bénéficiant aux peuples autochtones est d'environ 893 millions d'USD, dont une contribution directe du FIDA estimée à environ 263 millions d'USD. Conformément à la Politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones, les dispositions relatives au consentement préalable, libre et éclairé ont été systématiquement intégrées à la conception des nouveaux projets. De plus, les peuples autochtones sont recensés comme un groupe cible spécifique dans dix de ces projets (Argentine[20], Burundi (2)[21], Tchad[22], Congo[23], Guatemala[24], Inde (3)[25] et Mexique[26]). En outre, FIDA12[27] s'est engagé à ce qu'au moins dix

[20] Programme de promotion des systèmes agroalimentaires résilients et durables pour l'agriculture familiale (PROSAF).
[21] Programme de développement de l'entrepreneuriat rural (PRODER) et Projet d'intensification de la production agricole et de réduction de la vulnérabilité au Burundi (PIPARV-B).
[22] Projet de renforcement de l'innovation dans l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes et des femmes du Tchad (RENFORT).
[23] Projet Agriculture, jeunes et entrepreneuriat (PAJE).
[24] Projet de riposte à la COVID-19 grâce à des filières agricoles modernes et résilientes (GUATEINNOVA).
[25] Projet pour une croissance agricole accélérée et inclusive dans les zones rurales du Chhattisgarh, Projet de dynamisation de l'entrepreneuriat rural (REAP) et Projet d'amélioration des moyens de subsistance et de l'accès aux marchés.
[26] Projet pour le bassin du Balsas – réduction de la vulnérabilité climatique et des émissions grâce à des moyens d'existence durables.
[27] https://www.ifad.org/fr/ifad12/.

projets au cours de sa période de mise en œuvre (2022-2024) désignent les peuples autochtones comme groupe cible prioritaire. Parmi ces projets, deux – un en République démocratique populaire lao[28] et un en République démocratique du Congo[29] – ont été approuvés à ce jour, et six autres ont été préalablement recensés et sont en cours de conception.

Au titre des **PESEC révisées du FIDA, en date de 2021, les équipes des projets touchant des peuples autochtones sont tenues d'élaborer un plan des peuples autochtones ou un cadre de planification des peuples autochtones (CPPA)**. Les projets approuvés au Bangladesh[30], au Brésil (2)[31], au Burundi[32], en Équateur[33], en Inde[34], au Kenya[35], en République démocratique populaire lao[36] et au Viet Nam[37] sont des exemples de bonnes pratiques où un plan des peuples autochtones ou un CPPA a été élaboré dans le cadre de la conception du projet, lequel définit les processus permettant de mener une consultation constructive en fournissant des informations spécifiques au contexte sur la manière de collaborer avec les communautés autochtones vivant dans la zone du projet. Les projets approuvés en Argentine[38], au Guatemala[39], au Congo[40] et en Éthiopie[41] se sont également engagés à élaborer le plan des peuples autochtones au cours de la phase d'exécution, et un projet au Mexique prévoit un plan de consentement préalable libre et éclairé (plan CPLE), qui garantira une participation volontaire et éclairée des communautés autochtones ciblées. Des consultations avec les communautés de peuples autochtones ont également eu lieu lors de la phase de conception des différents projets.

D'autres bonnes pratiques en matière de consentement préalable, libre et éclairé sont adoptées, par exemple en **Bolivie**[42], où l'exécution du projet sera guidée par la demande des communautés, et la méthode de planification territoriale sera participative et renforcera la participation effective des peuples autochtones. Des comités régionaux (un par région) seront également constitués avec des représentants des peuples autochtones, dont la fonction sera d'évaluer et d'approuver les projets à financer. Le projet au **Brésil**[43] inclura un consultant spécialisé dans les questions relatives aux peuples autochtones dans son unité de gestion de projet, et les programmes de formation du personnel technique comprendront des méthodes de travail avec les communautés autochtones. Ces deux projets utilisent également la cartographie participative comme méthode innovante pour mener des consultations et inclure les peuples autochtones dans la planification territoriale.

D'autres projets ont également mis en place des collaborations avec des organisations autochtones afin d'assurer une meilleure mise en œuvre du consentement préalable, libre et éclairé: le projet au **Tchad**[44]

---

[28] Projet Agriculture pour la nutrition – Phase II (AFN II).
[29] Autonomisation par la valorisation de l'entrepreneuriat agricole et rural sensible à la nutrition, inclusif et résilient (AVENIR).
[30] Projet d'aménagement hydraulique à petite échelle, à des fins de résilience aux changements climatiques et aux catastrophes.
[31] Amazon Sustainable Management Project (PAGES) et Projet de renforcement de la résilience climatique dans les communautés rurales du Nord-Est.
[32] PRODER.
[33] Projet de renforcement des capacités de production des entrepreneurs ruraux sur le territoire (EMPRENDER).
[34] Projet pour une croissance agricole accélérée et inclusive dans les zones rurales du Chhattisgarh.
[35] Mécanisme en faveur de l'inclusion financière dans les zones rurales du Kenya.
[36] AFN II.
[37] Projet de transformation pour une agriculture climato-compatible dans les provinces de Ben Tre et de Tra Vinh.
[38] PROSAF.
[39] GUATEINNOVA.
[40] AVENIR.
[41] Programme pour l'agriculture participative et la transformation face aux changements climatiques (PACT).
[42] Programme de renforcement de la résilience des familles rurales de Bolivie face aux changements climatiques (ACCESOS RURAL).
[43] PAGES.
[44] RENFORT.

appuiera une organisation autochtone locale pour assurer le ciblage des peuples autochtones dans la zone du projet, et un projet en **Argentine**[45] vise à créer des espaces participatifs pour les organisations des peuples autochtones, aux niveaux et avec des structures décidés par ces mêmes organisations, et à ce que les communautés autochtones déterminent les formes d'organisation pour l'exécution du projet au niveau local.

Plusieurs projets ont également prévu des **dispositions spéciales pour que les femmes et les jeunes autochtones puissent participer sur un pied d'égalité** aux procédures du consentement préalable, libre et éclairé et exercer une influence sur celles-ci. En Argentine, le projet s'efforcera d'améliorer les informations sur les femmes à choisir pour occuper des fonctions de responsable et d'inclure les questions de genre et interculturelles dans la formation des organisations et/ou des responsables régionaux. Au **Kenya**[46] et au **Mexique**[47], le CPPA et le plan CPLE, respectivement, incluent des stratégies spécifiques pour garantir la participation des femmes et des jeunes sur un pied d'égalité dans les consultations où il pourrait y avoir des obstacles à leur inclusion (par exemple, en organisant des réunions de consultation distinctes et en réalisant des enquêtes sur les besoins des communautés et des études de référence. En **Inde**[48], le projet procédera à une étude ciblée, en collaboration avec des associations locales de femmes dans un échantillon de districts à forte population tribale, pour appréhender les obstacles rencontrés par les femmes tribales impliquées dans la production alimentaire. Grâce à une sensibilisation accrue et à des initiatives de renforcement des capacités, le projet favorisera le rôle actif des femmes dans le processus de planification lors de la conception des activités du projet.

L'importance des **savoirs et pratiques traditionnels des peuples autochtones**, et leur valeur pour résoudre les problèmes de nutrition et de changements climatiques ont été reconnues dans de nombreux projets approuvés au cours de la période considérée (Argentine[49], Bolivie[50], Brésil[51], Inde[52], Guatemala[53], Kenya[54], Mexique[55]). Pour donner suite aux recommandations de la cinquième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA, la conception de plusieurs nouveaux projets a été axée sur l'appui aux savoirs traditionnels des peuples autochtones et soutenu leurs systèmes alimentaires. En **Inde**[56], par exemple, les interventions ciblées du projet destinées à remédier aux carences nutritionnelles et aux problèmes de santé des communautés tribales mettront l'accent sur la renaissance des savoirs autochtones et, au **Guatemala**[57], le projet comprendra une campagne de communication visant à sensibiliser les consommateurs aux aliments nutritifs, qui reconnaîtra et s'appuiera sur les savoirs traditionnels des peuples autochtones en matière de cultures, y compris les plantes médicinales.

Pour aller plus loin dans l'intégration des savoirs autochtones dans la conception des projets, au **Mexique**[58], un projet mené dans le bassin du Balsas comprend des investissements productifs directs en faveur des

---

[45] PROSAF.
[46] Mécanisme en faveur de l'inclusion financière dans les zones rurales du Kenya.
[47] Projet pour le bassin du Balsas – réduction de la vulnérabilité climatique et des émissions grâce à des moyens d'existence durables.
[48] Projet pour une croissance agricole accélérée et inclusive dans les zones rurales du Chhattisgarh.
[49] PROSAF.
[50] ACCESOS RURAL.
[51] PAGES.
[52] Projet pour une croissance agricole accélérée et inclusive dans les zones rurales du Chhattisgarh.
[53] GUATEINNOVA.
[54] Mécanisme en faveur de l'inclusion financière dans les zones rurales du Kenya.
[55] Projet pour le bassin du Balsas – réduction de la vulnérabilité climatique et des émissions grâce à des moyens d'existence durables.
[56] Projet pour une croissance agricole accélérée et inclusive dans les zones rurales du Chhattisgarh.
[57] GUATEINNOVA.
[58] Projet pour le bassin du Balsas – réduction de la vulnérabilité climatique et des émissions grâce à des moyens d'existence durables.

systèmes alimentaires autochtones fondés sur leurs savoirs traditionnels et la valorisation de produits traditionnels emblématiques. De plus, la prise en compte de la nutrition dans la démarche ira de pair avec la préservation des aliments traditionnels, des espèces et des plantes natives qui constituent le patrimoine alimentaire des communautés rurales et autochtones du bassin.

Plusieurs projets se concentrent également sur la valeur des **savoirs des peuples autochtones dans les pratiques qui permettent une gestion durable des ressources et de la biodiversité**, notamment en rapport avec l'agroforesterie et l'agroécologie (**Argentine**[59], **Brésil**[60]). Ainsi, au-delà de l'accent mis sur les systèmes alimentaires des peuples autochtones, le projet au **Mexique** susmentionné appuiera également la formulation participative de plans écologiques régionaux et de plans de développement rural connexes qui intégreront les savoirs traditionnels des communautés autochtones et afro-mexicaines afin de déterminer les mesures à prendre pour restaurer et gérer durablement les écosystèmes forestiers. Le projet en **Bolivie**[61] vise à inclure les vastes savoirs des peuples autochtones sur la gestion de l'agrobiodiversité (en particulier, pour le maïs), et la conservation et la protection des ressources naturelles dans ses plans de production intégrée, en se basant sur les consultations avec les peuples autochtones. Un autre projet en **Argentine**[62] cible les agriculteurs familiaux pauvres, les paysans et les peuples autochtones qui ont déjà adopté des pratiques agroécologiques ou qui sont en passe de le faire. Le projet vise à recenser les savoirs autochtones ancestraux qui contribuent à l'utilisation durable des ressources naturelles dans le cadre de sa stratégie d'atténuation des risques climatiques et à créer une « bibliothèque » de savoirs dans laquelle puiser pour diffuser des outils à différents niveaux de décision. En soutenant et en développant les formes traditionnelles d'agroforesterie, le projet appuie les contributions des peuples autochtones à la résilience, à l'adaptation aux changements climatiques et à l'atténuation de leurs effets, tout en améliorant la sécurité alimentaire des ménages et l'accès à des aliments sains, et en luttant contre la pauvreté grâce à l'augmentation des revenus et à l'accès aux marchés.

Le rôle que jouent les **savoirs des peuples autochtones** dans le renforcement **de la résilience, de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets** est souvent mis en avant en tant que thématique transversale dans de nombreux projets mentionnés ci-dessus (**Argentine**[63], **Brésil**[64], **Mexique**[65]), et l'accent est souvent mis sur la contribution des pratiques traditionnelles autochtones à la gestion durable des ressources, ainsi qu'aux questions de nutrition, de climat, de biodiversité et de conservation. Un autre exemple est celui d'un projet en **Éthiopie**[66], qui a pour but de tirer parti des savoirs autochtones des communautés pastorales en matière d'adaptation aux changements climatiques, ainsi que des mesures visant à lutter contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, en renforçant les règles et institutions traditionnelles de contrôle de l'utilisation des pâturages et autres ressources pastorales.

Certains projets comprennent également une **formation axée sur l'acquisition de compétences ciblant les peuples autochtones**, y compris les femmes et les jeunes autochtones dans les zones de projet. Dans le projet au **Guatemala**[67], les peuples autochtones seront expressément ciblés pour s'assurer qu'ils reçoivent des informations sur les possibilités de formation dans le cadre du projet, y compris par le biais d'une formation à la culture numérique, l'objectif étant que les peuples autochtones représentent 25% des

[59] PROSAF.
[60] Projet de renforcement de la résilience climatique dans les communautés rurales du Nord-Est.
[61] ACCESOS RURAL.
[62] PROSAF.
[63] PROSAF.
[64] Projet de renforcement de la résilience climatique dans les communautés rurales du Nord-Est; PAGES.
[65] Projet pour le bassin du Balsas – réduction de la vulnérabilité climatique et des émissions grâce à des moyens d'existence durables.
[66] PACT.
[67] GUATEINNOVA.

personnes formées aux pratiques de production climato-compatibles. Un projet en **Inde**[68] vise à promouvoir des entreprises axées sur l'artisanat traditionnel et d'autres moyens d'existence grâce à une formation technique visant à améliorer la qualité des produits, en s'attachant tout particulièrement à ouvrir un marché plus large aux compétences des femmes tribales dans le domaine de l'artisanat du bambou. Dans un projet au **Burundi**[69], les groupes autochtones, en particulier les femmes, seront prioritaires dans plusieurs programmes bénéficiant des avantages indirects du projet, tels que ses activités d'alphabétisation et, dans le projet au **Kenya**[70], les communautés autochtones seront ciblées dans des sessions de formation et de renforcement des capacités adaptées à leurs besoins selon la procédure du consentement préalable, libre et éclairé.

Participation de spécialistes autochtones dans la conception, la supervision et l'exécution des projets

- Au FIDA, l'équipe chargée des questions relatives aux peuples autochtones collabore étroitement avec les divisions régionales, les coordonnateurs des questions relatives aux peuples autochtones au sein des divisions, et les spécialistes régionaux des questions de genre et d'inclusion sociale. S'agissant de la conception et de l'exécution des projets, l'équipe chargée des questions relatives aux peuples autochtones a continué, en 2021, à fournir des contributions sur les peuples autochtones grâce à une approche intégrée de transversalisation dans les projets nouvellement conçus (par exemple, au Brésil et au Mexique) et dans des opérations en cours (par exemple, au Belize, en Inde, aux Philippines et aux Tonga). Faisant suite aux recommandations des représentants des peuples autochtones lors des précédentes réunions mondiales du Forum, et avec le soutien financier de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI), le FIDA met en œuvre le principe du consentement préalable, libre et éclairé dans ses projets, notamment en **associant des consultants autochtones à la conception des projets**, pour garantir le respect de ce principe et l'intégration des visions, des aspirations et des savoirs autochtones dans les projets du FIDA cofinancés par des fonds climatiques. Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé aux responsables de l'action climatique du FIDA au niveau des régions afin de recenser les projets financés par des fonds climatiques (Fonds vert pour le climat [FVC], Fonds pour l'environnement mondial [FEM], ASAP+) qui requièrent une assistance technique lors de la phase de conception, avec l'aide de spécialistes chargés des questions relatives aux peuples autochtones ou d'organisations de peuples autochtones, de manière à s'assurer que les projets sont conformes aux politiques, directives et mesures de protection du FIDA/FVC/FEM (conformité avec les PESEC, préparation de plans des peuples autochtones, respect du consentement préalable, libre et éclairé et des CPPA). À ce jour, neuf projets ont été recensés en Afrique orientale et australe (4), en Amérique latine et dans les Caraïbes (3), et en Asie et dans le Pacifique (2). En 2022, des experts autochtones ont participé à la conception de projets en Éthiopie, au Kenya, au Mexique et au Viet Nam. En 2021, un expert autochtone du Belize a été recruté par le FIDA pour une mission de conseil permanente à l'appui du Programme de résilience du monde rural au Belize cofinancé par le FIDA et le FVC. Dans le cadre de cette mission, une formation de deux jours sur les principes et la mise en œuvre du consentement préalable, libre et éclairé a été dispensée au personnel du projet en novembre 2021.
- Par ailleurs, au **Viet Nam**, un consultant a été recruté pour participer à la mission de conception du projet RECAF (*Reduced Emissions through Climate Smart Agroforestry* – Réduction des émissions grâce à une agroforesterie intelligente face au climat), cofinancé par le FVC. Il a rédigé un rapport sur les approches suggérées pour améliorer l'inclusion des minorités ethniques et répondre aux

[68] REAP.
[69] PIPARV-B.
[70] Mécanisme en faveur de l'inclusion financière dans les zones rurales du Kenya.

préoccupations des peuples autochtones dans le projet, y compris les recommandations des réunions des parties prenantes. Au **Mexique**, le Proyecto de Desarrollo Regional y Bienestar de la Cuenca Balsas est cofinancé par le FVC. Deux consultants (une femme autochtone mexicaine et un consultant autochtone international du Belize) ont été recrutés pour accompagner la conception du projet, notamment en consultant les représentants/communautés des peuples autochtones afin d'inclure leurs priorités et leurs savoirs dans l'investissement. Trois réunions de consultation ont eu lieu en octobre avec les communautés autochtones, et un plan pour les peuples autochtones a été élaboré. En **Éthiopie**, l'Initiative pour la finance verte inclusive – phase 2 est cofinancée par le FVC. Deux consultants (experts autochtones national et international) ont été recrutés pour participer à la mission de conception, en menant des consultations avec les parties prenantes et en élaborant un plan des peuples autochtones pour le projet. Au **Kenya**, le projet Eldoret-Iten Water Funds for Tropical Water Towers Conservation est cofinancé par le FEM. Un consultant autochtone a été recruté pour mener des consultations et élaborer le plan des peuples autochtones. Les consultations ont eu lieu en décembre 2022. Également dans le programme régional « Mécanisme de financement de l'adaptation aux changements climatiques dans les zones rurales en Afrique » (ARCAFIM) est cofinancé par le FVC. Un consultant autochtone a été recruté pour préparer un document thématique sur la finance rurale et les peuples autochtones dans les investissements climatiques.

Sur la base des recommandations formulées par les représentants des peuples autochtones lors de la quatrième réunion mondiale du Forum, l'équipe du FIDA chargée des questions relatives aux peuples autochtones met continuellement à jour la **liste des experts autochtones**, qui est également intégrée dans la liste des consultants des divisions. Cet outil facilite le recrutement, à un stade précoce de la conception, d'experts autochtones et/ou de consultants spécialisés dans les questions relatives aux peuples autochtones. En réponse à une autre recommandation, et dans la droite ligne de la Politique actualisée, un **programme de stages élargi** pour les jeunes autochtones, d'abord lancé en Amérique latine et aux Caraïbes, a été élaboré et sera mis en place au siège du FIDA et dans d'autres régions. Quatre stagiaires autochtones (Afrodescendants du Brésil, Karrayyu-Oromo d'Éthiopie, Garo d'Inde et Luo du Kenya) ont appuyé les activités de l'équipe du FIDA chargée des questions relatives aux peuples autochtones en 2021.

Renforcement de la capacité du personnel du FIDA et des projets à s'engager auprès des peuples autochtones au niveau national

Les **PESEC** mises à jour définissent un cadre et un processus améliorés pour la gestion des risques et des impacts, et l'intégration des thématiques transversales prioritaires dans les nouveaux investissements soutenus par le FIDA. En particulier, les PESEC actualisées comprennent une norme sur les peuples autochtones (norme n° 4) visant à aider les peuples autochtones à déterminer les priorités et les stratégies pour exercer leur droit au développement, et à garantir que les projets financés par le FIDA sont conçus en partenariat avec les peuples autochtones et après consultation entière, effective et utile de ces derniers. Des modules de formation sur les PESEC, y compris une session dédiée à la norme n° 4 sur les peuples autochtones et le consentement préalable, libre et éclairé, ont été élaborés en 2022 pour que le personnel du FIDA dispose des connaissances nécessaires.

Dans le cadre de l'Académie des opérations, le FIDA a élaboré un cours en ligne sur la prise en compte de l'environnement et du climat, du genre, de la nutrition, des jeunes et de l'inclusion sociale dans ses opérations. En particulier, le module 2 portant sur l'environnement, le climat et la nutrition se concentre sur la façon dont le FIDA conçoit des projets axés sur les jeunes et tenant compte des enjeux nutritionnels qui ciblent les populations autochtones et les personnes handicapées.

Au niveau des projets, un exemple est offert par le projet exécuté au **Brésil**[71], où le programme de formation des techniciens travaillant pour soutenir la mise en œuvre de systèmes agroforestiers comprendra des méthodes de travail avec les communautés autochtones. De même, dans un projet en **Argentine**[72], les questions liées au genre et à l'interculturel, y compris celles concernant les peuples autochtones, seront intégrées dans la formation des organisations/responsables régionaux intervenant dans l'exécution du projet.

Le renforcement des capacités du personnel du FIDA en matière d'engagement auprès des peuples autochtones est également assuré par l'**IPAF**. Au cours du cinquième cycle de l'IPAF, des mesures ont été prises pour relier les petits projets et les organisations bénéficiant d'un financement de l'IPAF aux bureaux de pays et aux projets d'investissement du FIDA. Cette démarche a été menée à différents niveaux et à différentes étapes du cycle de l'IPAF. En particulier, comme il est d'usage, les directeurs de pays du FIDA ont participé à la sélection des propositions soumises dans le cadre de l'appel de l'IPAF en formulant des commentaires sur les initiatives à financer, notamment en examinant les liens avec les projets et programmes de pays du FIDA. Dans certains cas, un alignement général des stratégies ou des objectifs des projets de l'IPAF avec les COSOP a été constaté, comme dans le cas du Cambodge, d'El Salvador, du Guatemala, de la République démocratique du Congo et de Vanuatu. Certains projets financés par l'IPAF ont été considérés comme particulièrement complémentaires des projets financés par le FIDA (par exemple, en Colombie, au Congo, aux Fidji, au Guatemala, au Paraguay et au Pérou) ou exécutés dans la même zone géographique d'intervention (par exemple, au Congo, en El Salvador, au Guatemala, au Guyana, en Inde, au Paraguay et aux Philippines). Au niveau régional, les organisations régionales des peuples autochtones ont facilité le contact entre les organisations de l'IPAF et les bureaux de pays du FIDA en partageant des informations ou en participant à des événements. Par exemple, le Foro Internacional de Mujeres Indígenas (FIMI) a fourni aux bureaux de pays du FIDA (Argentine, Colombie, El Salvador, Équateur, Guatemala, Guyana, Mexique et Paraguay) des informations détaillées sur les organisations et les projets de l'IPAF afin de déterminer les possibilités de collaboration. En Asie, la Fondation Tebtebba a participé à des réunions dans les pays et collaboré avec le personnel de pays du FIDA pour traiter certains problèmes liés à l'exécution[73].

Suivi-évaluation

La Division environnement, climat, genre et inclusion sociale (ECG) du FIDA pilote le développement d'un tableau de bord interactif basé sur le Web pour accéder aux données et naviguer en temps réel de manière conviviale afin d'appuyer des stratégies et des décisions éclairées et d'encourager le partage des savoirs et les mécanismes d'apprentissage pour des résultats plus porteurs de transformations. En particulier, le tableau de bord permettra: i) d'orienter stratégiquement l'action au niveau des projets pour répondre aux problèmes des peuples autochtones, des changements climatiques et environnementaux, du genre, de la nutrition, des jeunes et des personnes handicapées; ii) d'effectuer des analyses plus précises et plus rapides en automatisant les tâches récurrentes; iii) d'identifier les possibilités d'intégration entre les différents domaines thématiques d'ECG. En ce qui concerne une plus grande disponibilité des données au niveau des projets sur l'engagement auprès des peuples autochtones, le tableau de bord permet une navigation et un accès facile au portefeuille actif et global des projets financés par le FIDA qui ciblent les peuples autochtones, y compris les données sur la sensibilisation et le financement. Ce tableau de bord permet en outre de suivre les indicateurs pertinents et d'intégrer des informations sur les projets financés par l'IPAF.

Des indicateurs spécifiques pour mesurer le bien-être des peuples autochtones ont été développés, pilotés

[71] PAGES.
[72] PROSAF.
[73] Évaluation de la performance du cinquième cycle de l'IPAF (à venir).

et/ou adoptés par le FIMI, le Samburu Women Trust et la Fondation Tebtebba pour suivre les progrès réalisés dans les projets financés par l'IPAF. Ces indicateurs font également référence à des domaines très pertinents liés au développement autonome des peuples autochtones (par exemple, les savoirs traditionnels, la situation des femmes autochtones, la participation et la promotion de la démocratie, la sécurité et la souveraineté alimentaires, et l'autodétermination).

Certains projets financés par le FIDA adoptent déjà des données ventilées sur le plan social et des systèmes de suivi basés sur des indicateurs spécifiques liés aux droits et au bien-être des peuples autochtones. Plusieurs projets visent à déterminer le nombre de peuples autochtones qui, du fait du projet concerné, ont vu leurs revenus augmenter (Argentine[74], Brésil[75], Guatemala[76], Inde[77], Viet Nam[78]) et/ou ont unobtenu un meilleur accès à des aliments plus nutritifs (Brésil[79], Guatemala[80], Inde[81]). D'autres projets visent également à mesurer le degré d'inclusion des peuples autochtones dans des activités qui traitent de la participation et de l'autonomisation (Argentine[82], Inde[83]). Un nouveau projet en Argentine[84] recensera le nombre de peuples autochtones qui participent aux espaces de dialogue où sont prises les décisions sur les politiques relatives aux systèmes agroécologiques. Dans le droit fil de l'attention croissante portée aux questions de protection des terres, un projet récent mené au Brésil[85] mesurera le nombre de ménages autochtones bénéficiant d'un soutien pour la gestion environnementale et la protection de leurs terres.

Appui direct au développement autonome des peuples autochtones

Financé par des dons du FIDA, l'IPAF a achevé son cinquième cycle, qui a appuyé 35 projets autogérés conçus et mis en œuvre par les communautés de peuples autochtones et leurs organisations dans 29 pays. En 2021, comme cela a été l'usage pour les cycles précédents, le FIDA a commandé une évaluation indépendante du cinquième cycle de l'IPAF (à venir) dans le but de passer en revue et d'analyser la performance des partenaires dans la mise en œuvre du Mécanisme et les résultats obtenus dans l'exécution des petits projets financés par l'IPAF. L'évaluation a confirmé que l'IPAF est un instrument pertinent pour soutenir le développement autonome des peuples autochtones. Les projets de l'IPAF ont été conçus conformément à la demande exprimée par les peuples autochtones, et le degré d'appropriation demeure élevé. Malgré la courte durée des projets, le budget relativement limité et les difficultés rencontrées au cours du cinquième cycle, notamment celles liées à l'impact de la pandémie de COVID-19, les résultats obtenus ont été conséquents.

Le sixième cycle de l'IPAF (2022-2026), fondé sur le principe du développement autonome des peuples autochtones dans le cadre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, a été lancé en août 2022 sur les thèmes de l'adaptation aux changements climatiques, de la résilience et de la promotion de la conservation et la gestion durable de la biodiversité par les peuples autochtones. Financé par l'ASDI et cofinancé par la Fondation David et Lucile Packard, ce cycle dispose au total de 3,3 millions d'USD de ressources disponibles. Au cours de ce cycle, l'IPAF financera 30 petits projets conçus par des peuples autochtones et leurs organisations, en s'appuyant sur leur culture, leurs savoirs, leurs ressources naturelles et leurs droits humains. De petits dons de 20 000 à 70 000 USD soutiendront ces projets et seront cogérés par des organisations de peuples autochtones en Afrique (Samburu Women Trust), en Asie et dans le Pacifique (Fondation Tebtebba) et en Amérique latine et dans les Caraïbes (FIMI).

---

[74] PROSAF.
[75] PAGES.
[76] GUATEINNOVA.
[77] REAP.
[78] Projet de transformation pour une agriculture climato-compatible dans les provinces de Ben Tre et de Tra Vinh.
[79] PAGES.
[80] GUATEINNOVA.
[81] Projet pour une croissance agricole accélérée et inclusive dans les zones rurales du Chhattisgarh.
[82] PROSAF.
[83] REAP.
[84] PROSAF.
[85] PAGES.

Gestion des savoirs, partenariat et mobilisation des ressources

Des activités spécifiques ont été conduites au cours de la période considérée pour améliorer la gestion des savoirs fondée sur des faits concrets, améliorant ainsi l'efficacité et l'efficience des opérations du FIDA dans sa collaboration avec les peuples autochtones, conformément à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Directives/orientations

- En 2022, le FIDA a commencé à examiner 35 notes techniques de pays sur les questions relatives aux peuples autochtones afin d'améliorer les capacités internes sur la façon de s'engager auprès des peuples autochtones dans le cadre des opérations du FIDA.
- En août 2022, le FIDA a publié le rapport *Le Consentement préalable, libre et éclairé. Action pour l'autonomisation en Amérique latine (Collection « Advantage »)*, qui se penche sur la manière dont le consentement préalable, libre et éclairé est sollicité par le biais de la consultation et de la participation des communautés de peuples autochtones et des institutions locales à des étapes spécifiques du cycle des projets. Les études de cas incluent la Bolivie, le Brésil, El Salvador, le Nicaragua et le Pérou.
- En mai 2022, le FIDA a publié l'*Appel à l'action pour une participation pleine et effective des peuples autochtones grâce au consentement préalable, libre et éclairé*, qui s'adresse à tous les acteurs du développement et qui souligne précisément le rôle du consentement préalable, libre et éclairé en tant qu'élément essentiel de l'article 23 de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones: Droit au développement.
- En mai 2022, le FIDA a publié une boîte à outils numérique sur les systèmes alimentaires durables et résilients pour les peuples autochtones au service d'une meilleure nutrition. Cette boîte à outils fournit des directives pour la conception, l'exécution, le suivi et la supervision de projets visant à améliorer les régimes alimentaires et la nutrition des populations autochtones, en mettant l'accent sur l'exploitation de la biodiversité et des savoirs, des pratiques, des cultures et de l'environnement des populations autochtones. Elle prodigue également des conseils, étape par étape, sur la manière d'évaluer la biodiversité alimentaire et la diversité des régimes alimentaires, et de concevoir des activités de projet en collaboration avec les communautés locales.
- En avril 2022, le FIDA a publié le document d'orientation *Free, Prior and Informed Consent (FPIC) – Indigenous peoples-driven development pathways*, qui décrit dans le détail l'importance du consentement préalable, libre et éclairé et la manière dont il est recherché dans les opérations du FIDA, et qui fournit des exemples de collaboration entre le FIDA et les peuples autochtones dans le cadre du consentement préalable, libre et éclairé.
- Une version actualisée de la *Note pratique: Obtenir le consentement préalable, libre et éclairé dans le cadre des projets d'investissement du FIDA* a été publiée en octobre 2021 afin d'intégrer les changements récents dans le processus de conception et les PESEC.
- En octobre 2021, le FIDA a publié la *Note pratique: Securing women's tenure rights* (garantir les droits fonciers des femmes), qui fournit des conseils aux équipes des programmes de pays, aux consultants et aux conseillers techniques sur la conception de projets avec des interventions sensibles au genre visant à renforcer la sécurisation des droits fonciers au service d'un développement plus équitable. La Note consacre une analyse spécifique aux droits fonciers des femmes autochtones et tribales, des femmes afrodescendantes et des femmes pastorales.
- En septembre 2021, le FIDA a publié le rapport sur le Bilan de l'engagement du FIDA en faveur de l'agroécologie: Une approche intégrée, pour des systèmes alimentaires durables, qui évalue dans quelle mesure l'appui apporté par le FIDA à l'agroécologie à travers l'ensemble de son portefeuille de projets nationaux dans ses cinq régions permet de servir les intérêts des petits producteurs et de favoriser l'établissement de systèmes alimentaires durables. Plus particulièrement, il ressort de ce bilan que les peuples autochtones sont ciblés par 62% des projets agroécologiques, contre 29% des projets non

agroécologiques. En promouvant l'agroécologie dans ses projets, le FIDA répond de manière holistique à ses thématiques transversales prioritaires.

Manifestations de gestion des savoirs (webinaires, séminaires)

Diverses manifestations en rapport avec les peuples autochtones ont été organisées par le FIDA au cours de la période considérée, notamment:

- Lors de la 27e session de la *Conférence des Parties (COP 27)* (6-18 novembre 2022), le FIDA était présent avec un pavillon dédié qui proposait des événements et des réunions avec les peuples autochtones, parmi lesquels: i) Histoires inédites de la justice climatique: Des peuples autochtones aux droits fonciers; ii) une Visite de terrain virtuelle – Comment le FIDA renforce la résilience climatique par l'autonomisation de l'agriculture autochtone au Pérou.

- Pendant la *21e session de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones* (25 avril-6 mai 2022), le FIDA a organisé trois événements parallèles: i) Les solutions des peuples autochtones pour l'action climatique: Annonce du sixième appel à propositions du Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones (IPAF); ii) Lancement de la boîte à outils numérique « Des systèmes alimentaires durables et résilients pour les peuples autochtones au service d'une meilleure nutrition »; iii) Appel à l'action pour une participation pleine et effective des peuples autochtones grâce au consentement préalable, libre et éclairé pour promouvoir les trajectoires autonomes des peuples autochtones.

- Lors de la 26e session de la *Conférence des Parties (COP 26)* à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (Glasgow, 31 octobre-12 novembre 2021), cinq événements ont été organisés dans le pavillon du FIDA, sur les initiatives d'adaptation aux changements climatiques menées par les peuples autochtones et sur le financement climatique en faveur des peuples autochtones. Des ressources financières ont été allouées par le FIDA pour financer la participation de représentants des peuples autochtones à la COP 26, notamment le Groupe mondial des jeunes autochtones, le réseau de jeunes de Slow Food et le Comité de pilotage du Forum des peuples autochtones au FIDA.

- Durant la *20e session de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones* (19-30 avril 2021), le FIDA a organisé avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Programme alimentaire mondial (PAM) l'événement parallèle intitulé La contribution des populations autochtones aux initiatives menées dans le cadre des pistes d'action 3 et 4 du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires.

- Le FIDA a participé à la formation sur les droits des peuples et des femmes autochtones, la sécurité et la souveraineté alimentaires organisée en novembre 2021 par Slow Food pour renforcer les compétences de leadership, y compris la connaissance de leurs droits par les peuples autochtones.

- En mars 2021, un webinaire a été organisé conjointement par le FIDA, l'Alliance de Bioversity International et du Centre international d'agriculture tropicale et le Forum mondial sur la recherche agricole sur le thème: « Aliments du passé, aliments du futur – Investir dans les espèces négligées et sous-utilisées pour des systèmes alimentaires résilients et sains ».

- En mars 2021, un événement en ligne a été organisé par Slow Food et la division ECG du FIDA pour présenter les résultats du projet « Autonomisation des jeunes autochtones et de leurs communautés en vue de la défense et de la promotion de leurs traditions alimentaires » financé par un don du FIDA et mis en œuvre par Slow Food.

- Dans le cadre de la cinquième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA en février 2021, la *Semaine des peuples autochtones* qui s'est tenue du 8 au 12 février a accueilli cinq événements parallèles.

Sites Web et réseaux sociaux

- Pour la *Journée internationale des peuples autochtones du monde* de 2021: i) une courte vidéo a été préparée par l'équipe du FIDA chargée des questions relatives aux peuples autochtones et partagée sur la page Facebook du FIDA; ii) un reportage photo d'un projet financé par l'IPAF au Népal a été publié sur le site Internet du FIDA; iii) des cartes postales et des messages Twitter ont été conçus avec l'appui de la Division de la communication du FIDA.

- Le FIDA a célébré la *Journée internationale des peuples autochtones du monde* de 2022 avec des informations et des publications pertinentes, notamment: i) le lancement de l'appel à propositions pour le sixième cycle de l'IPAF; ii) un message vidéo du Président du FIDA; iii) un article sur le Web concernant cinq mots et concepts autochtones uniques; iv) une publication sur le consentement préalable, libre et éclairé en Amérique latine et dans les Caraïbes; v) une reprise de documents pertinents précédemment publiés.

- En 2022, six articles ont été publiés sur le site Web du FIDA pour attirer l'attention sur le rôle que jouent les peuples autochtones dans la protection de l'environnement: i) « Les peuples autochtones en première ligne des actions d'adaptation climatique grâce aux financements spécifiques du FIDA » (22 avril); ii) « 5 mots autochtones liés à l'environnement qui n'existent pas en français » (8 août); iii) « Dis-moi ce que tu manges, je te dirai qui tu es: Des jeunes autochtones perpétuent fièrement leurs traditions » (12 octobre); iv) « Sauver l'Amazonie. Des femmes autochtones qui luttent contre les changements climatiques » (16 novembre); v) « Les peuples autochtones protègent la biodiversité, une récolte après l'autre » (7 décembre); vi) « Lasting traditions: How Dao healers are custodians of indigenous knowledge and the natural environment » (20 décembre 2022).

Reproduction et mise en œuvre à plus grande échelle d'expériences réussies et de bonnes pratiques

En juillet 2020, le FIDA a lancé le premier appel à candidatures pour le **Prix pour les peuples autochtones** en partenariat avec les membres du Comité de pilotage du Forum des peuples autochtones au FIDA et du Conseil de l'IPAF. Axé sur la promotion des bonnes pratiques, sur le partage des savoirs et des enseignements tirés, et sur la reproduction et la mise en œuvre à plus grande échelle des résultats de la collaboration avec les peuples autochtones, le Prix pour les peuples autochtones a pour but de récompenser les efforts et les réalisations des projets de développement qui s'engagent avec succès aux côtés des populations autochtones vivant dans les zones rurales.

Un nouvel appel à candidatures a été lancé en août 2022 et 24 propositions ont été soumises. Les participants aux consultations régionales tenues pour préparer la sixième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA ont choisi le meilleur projet pour chaque catégorie dans leur région respective. Un comité de sélection composé des membres du Comité de pilotage du Forum est chargé de désigner les trois gagnants. Les prix seront remis lors de la sixième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA en février 2023, ce qui apportera aux projets visibilité et reconnaissance dans l'ensemble du FIDA et de son réseau de partenaires.

L'équipe chargée des questions relatives aux peuples autochtones s'efforce en permanence d'utiliser les connaissances acquises par l'IPAF sur les besoins des peuples autochtones et les solutions et les innovations y afférentes pour alimenter les projets financés par le FIDA. Cela a notamment consisté à fournir des services de conseil technique dans le cadre de projets financés par le FIDA afin d'améliorer la qualité de la conception des projets en intégrant les priorités des peuples autochtones telles qu'elles ressortent des propositions soumises par les organisations des peuples autochtones. Le secrétariat de l'IPAF au FIDA a exploité une base de données sur les projets d'investissement du FIDA pour repérer les possibilités de création de liens avec les projets financés par l'IPAF au niveau des pays.

Des exemples positifs ont été observés dans les contextes suivants: i) au **Cambodge**, un représentant du bureau de pays du FIDA a participé à l'atelier virtuel interministériel sur l'agriculture collective et la conservation des semences organisé par l'Association Highlander le 31 août 2021, afin de présenter les résultats de travaux de recherche sur les semences traditionnelles; ii) au **Congo**, une réunion a eu lieu avec la participation d'un sous-bénéficiaire de l'IPAF et du bureau de pays du FIDA pour renseigner la mission de conception du Projet Agriculture, jeunes et entrepreneuriat sur les perspectives des peuples autochtones sur le terrain.

Reconnaître la valeur des savoirs, des pratiques traditionnelles et des systèmes alimentaires des peuples autochtones

Pour donner suite à l'engagement pris par le Secrétariat du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires lors du Conseil des gouverneurs au FIDA (février 2021), 15 consultations régionales et mondiales ont été organisées entre les représentants des peuples autochtones pour exprimer leurs points de vue et définir des recommandations axées sur l'action qui seront présentées au Secrétariat du Sommet, aux États membres de l'ONU et aux autres parties prenantes. Environ 800 représentants des peuples autochtones ont participé aux consultations en ligne, qui ont été organisées avec le soutien financier du Secrétariat du Sommet, par l'intermédiaire du FIDA et du Groupe de travail international pour les affaires autochtones. Au nombre des résultats du Sommet, une **Coalition sur les systèmes alimentaires des peuples autochtones** a été créée, dont le FIDA est membre. La Coalition vise à assurer la reconnaissance, l'inclusion et la protection des systèmes alimentaires des peuples autochtones. Le FIDA a participé à son lancement au siège de la FAO à l'occasion du Forum mondial de l'alimentation en octobre 2022.

Avec le soutien du Gouvernement italien, un accord de don entre le FIDA et **Slow Food** a été signé en 2022 pour le projet « *Enhancing Indigenous Youth and Women's Capacities to Protect and Promote their Communities' Food Heritage* ». L'objectif général du projet est de promouvoir la transformation des systèmes alimentaires en mettant en avant la centralité des systèmes alimentaires agroécologiques et les précieux savoirs des peuples autochtones en Indonésie, au Kirghizistan et aux Philippines.

Explorer les possibilités de mobilisation des ressources du Fonds vert pour le climat à l'appui des peuples autochtones

Sous le thème d'ensemble « **Les peuples autochtones se chargent de l'action climatique: des solutions communautaires au service de la résilience et de la biodiversité** », la sixième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA sera également l'occasion de débattre de la manière de faciliter l'accès direct des peuples autochtones au financement climatique. Une session sera consacrée à l'engagement de la COP 26 à soutenir le dialogue entre les parties prenantes, y compris les États membres et les fondations. Dans ce même cadre, et s'agissant de la mobilisation des ressources du FIDA pour l'accès direct des peuples autochtones au financement climatique, des réunions ont été organisées en 2022 avec des entités gouvernementales (Allemagne, Initiative internationale sur le climat et les forêts de la Norvège, Agence norvégienne de coopération pour le développement et ASDI) et des fondations (par exemple, Cargill et la Fondation David et Lucile Packard).

Avec le soutien financier de l'ASDI, des consultants autochtones ont été recrutés en 2021 et 2022 pour travailler sur la conception et la mise en œuvre des opérations du FIDA cofinancées par le programme ASAP+, le FEM et le FVC.

Le sixième cycle de l'IPAF (2022-2026) se concentre sur les questions climatiques, en particulier sur la conservation et la gestion durable de la biodiversité en vue de l'adaptation et de la résilience aux changements climatiques.

L'équipe du FIDA chargée des questions relatives aux peuples autochtones a chargé un consultant indépendant de préparer un document de travail pour recueillir et évaluer les éléments factuels de l'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones dans la conception et l'exécution de certains programmes de prêt et de don du FIDA, de projets axés sur l'environnement et les changements climatiques et d'autres projets de financement de l'action climatique.

Collaboration avec la Coalition internationale pour l'accès à la terre en vue de promouvoir les droits fonciers des peuples autochtones

En 2021, le FIDA a approuvé l'octroi d'un don à la Coalition internationale pour l'accès à la terre en vue de renforcer les droits fonciers au service de la prospérité et de la résilience rurales, afin d'accélérer la réalisation des cibles des objectifs de développement durable en matière de sécurité des droits fonciers pour

assurer la prospérité et la résilience rurales. Le projet s'adresse aux populations rurales, y compris les peuples autochtones, qui vivent de la terre sans garantie de droits d'occupation ou sans contrôle sur les terres dont ils ont besoin.

Le FIDA étend également sa collaboration avec la feuille de route FIDA-Coalition internationale pour l'accès à la terre relative à la sécurité des droits fonciers pour assurer la prospérité et la résilience en milieu rural. Cette feuille de route se concentre sur les droits fonciers et met l'accent sur l'objectif de développement durable n° 15 (Vie terrestre).

Appui à la concertation sur les politiques et à la participation à l'élaboration des politiques aux niveaux national et mondial

S'agissant de la participation à l'élaboration des politiques au niveau mondial, le FIDA a appuyé au cours de la période considérée la participation directe de délégués autochtones aux activités d'institutions et de forums pertinents, comme l'UNPFII, le Forum politique de haut niveau des Nations Unies pour le développement durable, et le Grand Groupe des peuples autochtones pour le développement durable.

En tant que membre du Groupe d'appui interorganisations sur les questions autochtones, le FIDA est actuellement membre du groupe de travail sur la participation à l'élaboration des politiques au niveau des pays et le développement des capacités, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Du 13 au 17 juin 2022, le FIDA, représenté par le spécialiste technique principal – peuples autochtones, ainsi que le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies ont été invités par le Ministère de la solidarité nationale, des affaires sociales, des droits de la personne humaine et du genre du Burundi à participer à une mission exploratoire à l'appui de l'élaboration de la Stratégie nationale pour l'inclusion des Batwa. La stratégie a été élaborée conformément au plan d'action 2015 du système des Nations Unies, qui vise à garantir une approche cohérente pour atteindre les objectifs de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et sert de cadre au Groupe d'appui interorganisations sur les questions autochtones. Le Bureau du Coordonnateur résident, en consultation avec le Ministère de la solidarité nationale, a sollicité l'avis du FIDA sur le projet de stratégie nationale pour l'inclusion des Batwa, auquel l'équipe de la mission, y compris le spécialiste technique principal du FIDA sur les peuples autochtones, a apporté ses commentaires. Des commentaires ont également été communiqués dans le cadre de l'évaluation conjointe de pays et du cadre de coopération (section consacrée aux Batwa). Dans le cadre du suivi de la mission, le HCDH a organisé un atelier au Burundi sur les droits de la communauté Batwa (29-30 novembre 2022), et le FIDA, représenté par l'équipe de projet et de pays du Burundi[86], a présenté ses expériences sur les bonnes pratiques pour soutenir les communautés Batwa dans le cadre de projets financés par le FIDA.

L'une des principales réalisations de l'année 2021 a été le premier Forum national de consultation avec les organisations des peuples autochtones, qui s'est tenu au bureau de pays du FIDA aux Philippines les 25 et 26 novembre. Plus de 100 participants ont assisté à l'événement virtuel, qui a été l'occasion de tirer des enseignements de l'expérience des institutions, des organismes – y compris le FIDA – et des organisations des peuples autochtones en termes d'exécution de programmes d'appui aux communautés de peuples autochtones. Parmi les résultats du Forum, des recommandations en matière de concertation sur les politiques ont été formulées à l'intention du Gouvernement philippin et du FIDA afin d'améliorer les programmes et initiatives en cours et à venir concernant les peuples autochtones.

Le processus de décentralisation en cours au FIDA offre une occasion majeure de poursuivre l'appui à l'élaboration des politiques au niveau des pays. Cet appui intervient principalement dans le cadre de la conception des COSOP ainsi que des examens du portefeuille du FIDA, qui offrent des possibilités de renforcer/faciliter la participation des peuples autochtones aux processus d'élaboration des politiques, y

[86] PIPARV-B.

compris la concertation au niveau national.

4. Marche à suivre

La Politique actualisée d'engagement aux côtés des peuples autochtones, approuvée par le Conseil d'administration en décembre 2022, couvre la période 2022-2032. Le Forum des peuples autochtones au FIDA sera le principal instrument de supervision de cette politique et continuera à fournir les orientations stratégiques de l'engagement du FIDA auprès des peuples autochtones.

Dans l'optique d'un renforcement du rôle du FIDA dans la défense des questions relatives aux peuples autochtones, la phase qui suit l'adoption de la Politique actualisée se concentrera sur les activités suivantes:

- garantir une participation pleine et effective des peuples autochtones à la conception et à l'exécution des projets financés par le FIDA, y compris l'application des procédures de consentement préalable, libre et éclairé;
- assurer une participation systématique des peuples autochtones au COSOP;
- continuer à renforcer la mobilisation de ressources au profit de l'IPAF, notamment dans sa fonction de relais du financement climatique en faveur de la préservation de l'intégrité des forêts, un engagement inscrit dans le Pacte de Glasgow pour le climat lors de la COP 26 en 2021. À l'aide de dons de montants modestes qui financent des projets conçus et exécutés par des peuples autochtones et suivis par des organisations de peuples autochtones au niveau régional, l'IPAF finance directement des actions environnementales et climatiques menées par les communautés;
- œuvrer de manière proactive pour relayer le financement climatique (en particulier ASAP+, FVC et FEM) au profit des peuples autochtones dans le cadre de ses programmes de pays;
- améliorer les systèmes de suivi au niveau des projets et les outils de communication au niveau de l'institution;
- s'appuyer sur la force du partenariat du Groupe d'appui interorganisations pour plaider conjointement en faveur des questions relatives aux peuples autochtones au niveau des pays grâce à un engagement politique;
- renforcer le processus interne de gestion des savoirs, de renforcement des capacités et de soutien par les pairs pour sensibiliser et renforcer les capacités sur les questions liées aux peuples autochtones;
- travailler en étroite collaboration avec les autres organismes ayant leur siège à Rome à la mise en œuvre de la Coalition sur les systèmes alimentaires des peuples autochtones, établie en 2021 par le Sommet sur les systèmes alimentaires, en reconnaissance de la contribution vitale des systèmes alimentaires des peuples autochtones à la durabilité et à la résilience.

ANNEXE I : Liste des projets cités dans le rapport

Argentine : Promotion of Resilient and Sustainable Agrifood Systems for Family Farming Programme (PROSAF)

Bangladesh : Climate and Disaster Resilient Small-Scale Water Resources Management Project (CDRS)

Bolivie : Constructing a culture of resilience against climate change for rural families in Bolivia (ACCESOS RURAL)

Brésil : Amazon Sustainable Management Project (PAGES)

Brésil : Planting climate resilience in rural communities of the Northeast Project (Planting climate resilience)

Burundi : Rural Entrepreneurship Development Programme / Programme de développement de l'entreprenariat rural (PRODER)

Burundi : Agricultural Production, Intensification and Vulnerability Reduction Project (PIPARV-B)

Cambodge : Agriculture Services Programme for an Inclusive Rural Economy and Agricultural Trade (ASPIRE-AT)

Tchad : Project to Strengthen Innovation in Youth and Women Agro-pastoral Entrepreneurship in Chad

Congo : Agriculture, youth and entrepreneurship project / Project Agriculture, Jeunes, Entreprenariat (PAJE)

RD du Congo : Autonomisation par la valorisation de l'entrepreneuriat agricole et rural sensible à la nutrition, inclusif et résilient (AVENIR)

Guatemala : Responding to COVID-19: Modern and Resilient Agrifood Value Chains Project (GUATEINNOVA)

Kenya : Rural Kenya Financial Inclusion Facility (RK-FINFA)

RDP Lao : Agriculture For Nutrition - Phase 2 (AFN II)

Mexique : Reducing climate vulnerability and emissions through sustainable livelihoods (Resilient Balsas Basin)

Niger : Family Farming Development Programme (ProDAF)

Équateur : Strengthening the Capacities of Rural Production Units in the Targeted Territory Project (EMPRENDER)

Éthiopie : Participatory Agriculture and Climate Transformation Programme (PACT)

Inde : Chhattisgarh Inclusive Rural & Accelerated Agriculture Growth Project (CHIRAAG)

Inde : Livelihoods and Access to Markets Project (LAMP, first approved in 2014)

Inde : Maharashtra Rural Women's Enterprise Development Project (Nav Tejaswini)

Viêt Nam : Climate Smart Agricultural Value Chain Development in Ben Tre and Tra Vinh Provinces (CSAT)

Zimbabwe : Smallholder Agriculture Cluster Project (SACP)

Zimbabwe : Horticulture Enterprise Enhancement Project (HEEP)

ANNEX II : Projets financés par le FIDA approuvés en 2019/2020 - Points saillants de la stratégie opérationnelle avec les peuples autochtones

Project Design Reports (PDRs)					
Région	**Année d'approbation**	**Pays**	**Titre du projet**	**Zone d'intervention et du groupe cible**	**Points forts de la stratégie opérationnelle avec les peuples autochtones**
LAC	2022	Brésil	Amazon Sustainable Management Project (PAGES)	30 municipalités dans les trois régions de développement de Maranhense Amazon, Maranhense Gurupi et Pindaré dans l'État de Maranhão. Pourcentage de peuples autochtones bénéficiant du projet : 12,5%	1) Il existe un plan des peuples autochtones (IPP), adapté au PAGES et au cadre juridique local du Brésil 2) Les principes du Consentement préalable, libre et éclairé (FPIC) seront appliqués dans le projet. 3) Le projet accordera une attention spécifique et différenciée au développement d'activités respectant le mode de vie et la culture des peuples autochtones (par exemple, les activités éducatives, l'accès à des repas scolaires culturellement adaptés et la fourniture de bicyclettes aux communautés éloignées). 4) Les activités du projet tiendront compte des connaissances et des coutumes traditionnelles autochtones et leur donneront de la visibilité tout en assurant la transparence au niveau local et en renforçant les organisations autochtones. 5) Un consultant expert en matière de peuples autochtones sera intégré à l'Unité de gestion du projet. 6) Le programme de formation du personnel technique comprendra des méthodologies de travail avec les communautés indigènes et traditionnelles.

	2021	Argentine	Promotion of Resilient and Sustainable Agrifood Systems for Family Farming Programme (PROSAF)	Couverture nationale, tout en privilégiant les régions du nord-ouest et du nord-est du pays comme zones prioritaires. Pourcentage des peuples autochtones bénéficiant du projet : 20%	1) Le groupe cible du programme est constitué d'agriculteurs familiaux pauvres, de paysans et de peuples autochtones (acronyme espagnol AFCI), en privilégiant les producteurs liés à l'agroécologie ou en transition vers celle-ci. 2) Le projet développera un Cadre du plan pour les peuples autochtones (IPPF) et mettra en œuvre le FPIC. 3) En favorisant les formes traditionnelles d'agroforesterie, le projet soutient les contributions des peuples autochtones à la résilience, l'adaptation et l'atténuation du climat tout en améliorant la sécurité alimentaire des ménages. 4) Le projet vise à identifier les connaissances ancestrales autochtones qui contribuent à l'utilisation durable des ressources naturelles en vue d'une politique. 5) Le projet créera des espaces participatifs pour les organisations de peuples autochtones, afin de déterminer la mise en œuvre du projet au niveau local. 6) Le projet développera des mécanismes pour prévenir l'augmentation des inégalités dans les communautés des peuples autochtones, avec les communautés des peuples autochtones. 7) Le projet est axé sur l'autonomisation et le renforcement de la participation des femmes autochtones à des rôles de direction.
	2021	Guatemala	Responding to COVID-19: Modern and Resilient Agrifood Value Chains Project (GUATEINNOVA)	Couverture nationale, tout en privilégiant les régions du nord-ouest et du nord-est du pays comme zones prioritaires. Pourcentage des peuples autochtones bénéficiant du projet : à confirmer	1) Le groupe cible des projets est constitué par les populations rurales qui vivent dans la pauvreté, avec un accent particulier sur les femmes, les jeunes et les peuples autochtones afin de garantir leur participation. 2) 25% des sous-projets financés (plans d'affaires) doivent être des organisations/entreprises à majorité de peuples autochtones. 3) 25 % des personnes formées aux pratiques et technologies de production intelligentes du point de vue climatique seront des peuples autochtones. 4) Le projet a prévu le développement d'un IPPF au cours de la première année. 5) Le projet mettra en œuvre le FPIC à travers le développement de l'IPPF. 6) Le programme du projet en matière de genre comprend le Women's Empowerment in Agriculture Index (WEAI) sur l'autonomisation économique des femmes autochtones. 7) Le projet privilégiera les femmes et les jeunes autochtones en tant que bénéficiaires du financement des technologies climatiques prometteuses. 8) Le projet financera une campagne de communication visant à sensibiliser les consommateurs, qui reconnaîtra les connaissances traditionnelles des peuples autochtones en matière de nutrition. 9) La sensibilisation et l'impact seront désagrégés par peuples autochtones.

	2021	Mexique	Reducing climate vulnerability and emissions through sustainable livelihoods (Resilient Balsas Basin)	Bassin de Balsas (Mexique, Guerrero, Jalisco, Michoacán, Morelos, Oaxaca, Puebla et Tlaxcala) Pourcentage des peuples autochtones bénéficiant du projet : 60%	1) Le projet soutiendra la formulation participative de plans écologiques régionaux intégrant les connaissances traditionnelles des communautés autochtones. Les plans identifieront des actions pour restaurer et aménager durablement les écosystèmes forestiers. 2) La mise en œuvre du FPIC est assurée par un plan de FPIC, avec des dispositions pour assurer l'inclusion des femmes et des jeunes. 3) Le projet comprend des investissements productifs directs ciblés vers les systèmes alimentaires autochtones basés sur leurs connaissances traditionnelles, y compris la sauvegarde des races et des plantes traditionnelles. 4) La sensibilisation et l'impact seront désagrégés par peuples autochtones.
	2021	Brésil	Planting climate resilience in rural communities of the Northeast Project (Planting climate resilience) * * Co-funded by GC	État d'Équatoria oriental (Magwi et Torit), État d'Équatoria central (KajoKeji et Terekeka) et État de Jonglei (Bor). Pourcentage des peuples autochtones bénéficiant du projet : à confirmer	1) Le projet comprend l'IPPF, y compris les dispositions relatives au FPIC. 2) La stratégie en faveur de la jeunesse accordera une attention particulière aux jeunes femmes et aux jeunes autochtones. 3) L'utilisation de NUS à haute valeur nutritionnelle sera encouragée. 4) Des efforts spécifiques seront faits pour que les plans d'investissement en matière de résilience territoriale reflètent les besoins des peuples autochtones, en mettant l'accent sur les femmes autochtones en tant que dépositaires du savoir et "agricultrices expérimentatrices". 5) Des conseils consultatifs, comprenant des représentants des peuples autochtones, seront mis en place pour garantir la réalisation des objectifs, la transparence et l'équité. 6) Une formation spécifique sera dispensée au personnel technique sur l'engagement avec les peuples autochtones, y compris sur le FPIC.
	2021	Bolivie	Constructing a culture of resilience against climate change for rural families in Bolivia (ACCESOS RURAL)	45 municipalités situées dans la région sud de la Bolivie, qui comprend deux régions : les vallées du sud et le Chaco (Serrano et llano). Pourcentage des peuples autochtones bénéficiant du projet : à confirmer	1) Le groupe cible du programme est constitué de petits producteurs ruraux organisés, de paysans et de peuples autochtones. 2) Le projet mettra en œuvre le FPIC et les programmes du projet seront déterminés par la demande des communautés. 3) Des comités régionaux (un par région) seront formés avec des représentants des peuples autochtones, dont la fonction sera d'évaluer et d'approuver les projets à financer. 4) Le projet organisera des ateliers de planification territoriale utilisant la cartographie participative pour analyser les vulnérabilités productives, les effets du changement climatique, l'évaluation des risques et des solutions. 5) Le projet vise à inclure les connaissances des peuples autochtones sur l'agrobiodiversité (en particulier le maïs), la conservation et la protection des ressources naturelles sur la base d'une consultation avec les peuples autochtones.

	2022	Équateur	Strengthening the Capacities of Rural Production Units in the Targeted Territory Project (EMPRENDER)	Provinces d'Esmeralda, Manabí, Santo Domingo, Carchi, Imbabura, Napo et Sucumbíos. Pourcentage des peuples autochtones bénéficiant du projet : 15%	1) Le projet contient un IPP détaillé. 2) Le FPIC sera assuré par le plan détaillé du FPIC de l'IPP. 3) Le projet engagera un spécialiste des inclusions sociales qui sera responsable de la mise en œuvre de l'IPP. 4) Le projet est destiné aux populations économiquement exclues et marginalisées, y compris les peuples autochtones. 5) Le projet vise à améliorer les moyens de subsistance des peuples autochtones en s'appuyant sur le patrimoine culturel et les connaissances des peuples autochtones en tant qu'actifs et en favorisant la résilience de l'alimentation et des écosystèmes des peuples autochtones. 6) Le projet mettra en place une planification territoriale participative, en veillant tout particulièrement à inclure les peuples autochtones en tant que parties prenantes locales. 7) L'IPP fournit une liste initiale de IPOs, et impose l'enregistrement détaillé des OPI pendant la mise en œuvre du projet, afin de permettre la collaboration des équipes de mise en œuvre du projet.
APR	2022	Bangladesh	Climate and Disaster Resilient Small-Scale Water Resources Management Project (CDRS)	Zone géographique : 42 des 64 districts du Bangladesh dans quatre "points chauds" climatiques du plan Delta du Bangladesh. Pourcentage des peuples autochtones bénéficiant du projet : 5%	1) Un cadre de planification des petites communautés ethniques (SECPF) a été préparé, détaillant les exigences de consultations séparées pour discuter des alternatives de développement du sous-projet, garantissant l'absence d'impact négatif sur la culture, les droits de l'homme ou les systèmes de subsistance des SEC, ainsi que le mécanisme de recours en cas de griefs. 2) Un rapport de suivi social présentera des informations sur les bénéficiaires séparés de SEC, ainsi que tout impact imprévu sur SEC. 3) Des plans SEC dédiés (SEC/IPP) ont été préparés pour deux sous-projets spécifiques afin de se concentrer sur les impacts sur le SEC et avec des mesures d'atténuation et de compensation à mettre en œuvre. 4) Une évaluation de l'impact social des impacts potentiels du projet sur les SEC sera effectuée avant la mise en œuvre du (sous-)projet, à travers des entretiens directs avec les ménages SEC affectés et des réunions de groupe séparées avec les SEC.
	2021	Viet Nam	Climate Smart Agricultural Value Chain Development in Ben Tre and Tra Vinh Provinces (CSAT)	Zone géographique : provinces côtières de Ben Tre et Tra Vinh dans la région du delta du Mékong, au sud du Viet Nam. Pourcentage de peuples autochtones bénéficiant du projet : au moins 18%	1) Un plan pour les minorités ethniques a été élaboré afin de prendre en considération les barrières culturelles et linguistiques auxquelles les EM sont confrontés, et de garantir leur participation aux processus décisionnels et aux activités spécifiques. 2) Le projet mettra en œuvre le CLIP. Des consultations avec les ménages et les communautés des EM seront organisées tout au long de la conception et de la mise en œuvre du projet, avec un retour d'information et des recommandations détaillées. 3) M&E: Tous les indicateurs spécifiques aux personnes seront ventilés par minorités ethniques, par sexe et par jeunesse.

	2021	Inde	Chhattisgarh Inclusive Rural & Accelerated Agriculture Growth Project (CHIRAAG)	Zone géographique : 25 blocs dans 14 districts du sud, du nord et du centre de l'État de Chhattisgarh en Inde. Pourcentage de peuples autochtones bénéficiant du projet : 52.5%	1) L'objectif du projet se concentre sur les zones à dominante tribale pour améliorer les possibilités de revenus et la disponibilité d'aliments nutritifs. 2) Un cadre de développement tribal a été préparé, et les sous-projets incluent un plan de développement tribal pour garantir l'inclusion, la participation et la consultation des communautés tribales. 3) Le projet ciblera les carences nutritionnelles des communautés tribales en faisant revivre les connaissances autochtones.
	2021	Inde	Rural Enterprise Acceleration Project (REAP)	Géographique : Province d'Uttarakhand, centre-nord de l'Inde. Pourcentage de peuples autochtones bénéficiant du projet : 21,93%	1) Le projet cible les groupes tribaux primitifs, y compris les castes répertoriées (SC) et les tribus répertoriées (ST). 2) Les ST et SC seront aidés à créer des entreprises non agricoles à travers des subventions de démarrage et un tutorat. 3) Le projet va promouvoir les entreprises basées sur l'artisanat traditionnel. 4) Le projet facilitera les mécanismes de crédit et les liens avec le marché. Il s'agit de mettre en relation les compétences des femmes tribales en matière d'artisanat de la laine et du bambou avec des marchés plus larges. 5) Le suivi comprendra la collecte de données désagrégées pour analyser l'impact sur les castes et les tribus répertoriées, y compris l'utilisation d'enquêtes annuelles sur les résultats et d'études de cas.
	2014* *only additional financing approved in 2022	Inde	Livelihoods and Access to Markets Project (LAMP, first approved in 2014)	Trois préfectures (Ganzhou, JiAn et Pingxiang) de la province de Jiangxi. Pourcentage de peuples autochtones bénéficiant du projet : 96%	1) Un financement supplémentaire sera utilisé pour augmenter la portée de 23 577 ménages, dont la plupart seront des ST.
	2020* *only additional financing approved 2022	Inde	Maharashtra Rural Women's Enterprise Development Project (Nav Tejaswini)	34 districts ruraux du Maharashtra Pourcentage de peuples autochtones bénéficiant du projet : 65%	1) Le projet assurera la participation des communautés tribales aux activités du projet sans aucun impact négatif sur les groupes tribaux locaux. 2) La participation sera assurée dans le cadre du suivi du projet par le biais d'une supervision participative, d'enquêtes annuelles sur les résultats et d'un programme d'évaluation.

	2022	Cambodge	Agriculture Services Programme for an Inclusive Rural Economy and Agricultural Trade (ASPIRE-AT)	Géographique : portée nationale mais se concentrant progressivement sur 16 zones de chaînes de valeur pro-pauvres. Pourcentage de peuples autochtones bénéficiant du projet : 1,5% (vérifié à travers le suivi du projet)	1) Le projet dispose d'un IPP sensible au contexte et d'un plan de mise en œuvre du FPIC 2) La sensibilisation et l'impact seront ventilés par peuples autochtones. 3) La stratégie du projet identifiera et exclura les zones qui présentent des risques en termes d'impacts négatifs sur l'environnement, notamment les zones conservées par les communautés autochtones et les titres fonciers collectifs autochtones. 4) Le FPIC et les mécanismes de réparation des griefs sont conçus en coordination avec les peuples autochtones. 5) Les peuples autochtones sont prioritaires pour certaines activités du projet, notamment pour les montages financiers.
	2022	Laos PDR	Agriculture For Nutrition - Phase 2 (AFN II)	Les provinces de Phongsaly, Oudomxai, Xiengkhouang au nord et les provinces de Salavan, Sekong et Attapeu au sud. Pourcentage de peuples autochtones bénéficiant du projet : 70%	1) La conception du projet identifie les peuples autochtones comme une priorité intégrée en raison des récentes initiatives de développement du Laos qui ont eu de graves répercussions négatives sur les groupes ethniques décrits dans la conception du projet. 2) Le projet comprend un plan IPP et FPIC. 3) La coordination du projet sera soutenue par un expert en environnement à plein temps afin d'assurer la gestion durable des ressources naturelles disponibles dans les communautés ethniques, et le personnel du projet recevra une formation sur les questions relatives aux peuples autochtones s'il ne dispose pas de connaissances suffisantes. 4) Le SECAP comprend une évaluation socioculturelle et foncière, ainsi qu'une analyse historique des groupes ethniques. 5) Afin de soutenir le développement autonome des peuples autochtones, au cours de la première année, le projet ciblera les groupes ethniques et les consultera pour identifier les défis, les besoins réels et les principales possibilités de développement. 6) Le projet respectera et soutiendra les connaissances et les aliments traditionnels des populations autochtones afin d'améliorer leur production alimentaire, leur traitement et leurs moyens de subsistance. Les activités du projet permettront également de promouvoir et d'aider les populations autochtones à préserver et à utiliser de manière durable leurs aliments sauvages et les espèces et variétés de semences locales par le biais du renforcement des capacités ou de la formation. 7) La portée et l'impact seront ventilés par peuples autochtones.

ESA	2021	Kenya	Rural Kenya Financial Inclusion Facility (RK-FINFA)	La couverture géographique de RK-FINFA, une fois pleinement opérationnelle, sera nationale. Pourcentage de peuples autochtones bénéficiant du projet : à confirmer. Les groupes marginalisés et vulnérables, c'est-à-dire les groupes autochtones et les autres minorités ethniques et religieuses, représenteront 5 %	1) Les projets mettront en œuvre le FPIC. 2) Un IPPF pour fournir des conseils sur la manière dont le FPIC et les IPP seront mis en œuvre là où des peuples autochtones sont présents. 3) Le FPPI comprend des stratégies spécifiques pour assurer la participation des femmes et des jeunes aux consultations. 4) Les communautés autochtones seront ciblées par des formations et des sessions de renforcement des capacités adaptées à leurs besoins spécifiques. Ces formations peuvent être proposées au cours du processus du FPIC par les communautés autochtones.
	2021	Zimbabwe	Smallholder Agriculture Cluster Project (SACP)	Zone géographique : 18 districts dans 5 provinces du Zimbabwe Pourcentage de peuples autochtones bénéficiant du projet : à confirmer	1) Le projet garantira le FPIC 2) Le projet mettra en place un mécanisme de réparation des griefs et les populations autochtones seront engagées dans un processus de FPIC afin de garantir leur consentement à toutes les interventions. 3) Les connaissances autochtones seront l'une des priorités des groupes de production agricole pour les jeunes. 4) Les mobilisateurs communautaires du projet connaîtront bien les communautés pour s'assurer qu'aucune menace ne pèse sur les populations autochtones.
	2021	Burundi	Rural Entrepreneurship Development Programme / Programme de développement de l'entreprenariat rural (PRODER)	Zone géographique : Provinces de Cibitoke, Bubanza, Kayanza, Muramvya, Ngozi, Muyinga, Karuzi, Gitega, Ruyigi et Rutana. Pourcentage de peuples autochtones bénéficiant du projet : 5%	1) Les peuples autochtones seront ciblés et le ciblage sera effectué avec des organisations qualifiées sur le terrain. 2) Un IPPF a été élaboré, comprenant des conseils sur la mise en œuvre du FPIC. 3) Des mesures d'atténuation étendues seront envisagées en ce qui concerne les peuples autochtones, afin de garantir le FPIC.

	2018* *only additional financing approved in 2021	Burundi	Agricultural Production, Intensification and Vulnerability Reduction Project (PIPARV-B)	Zone géographique : cinq provinces du plateau central du Burundi (Karuzi, Kayanza, Ngozi, Gitega et Muyinga) Pourcentage de peuples autochtones bénéficiant du projet : à confirmer	1) Les principaux bénéficiaires du projet sont les ménages des catégories 1 et 2 et les exploitations agricoles gérées par les femmes, les jeunes ruraux vulnérables et les populations autochtones Batwa. 2) Tirant les leçons des expériences passées, le projet intègre des mesures spécifiques ciblant uniquement les Batwa pour assurer leur inclusion, leur incitation au développement agricole et la cohésion sociale entre les communautés. 3) Les Batwas, et en particulier les femmes, seront prioritaires dans plusieurs bénéfices secondaires du projet comme les activités d'alphabétisation.
	2022	Éthiopie	Participatory Agriculture and Climate Transformation Programme (PACT)	Zone géographique : États régionaux d'Amhara, d'Oromia, de la région des nations, nationalités et peuples du Sud (SNNPR), de Sidama et de Somali. Pourcentage de peuples autochtones bénéficiant du projet : à confirmer	1) Un plan de développement social détaillé, comprenant des directives sur le CLIP, sera préparé au cours de la première phase de mise en œuvre, une fois que les communautés cibles des zones pastorales et agro-pastorales seront connues. 2) Les interventions s'appuieront sur les connaissances indigènes en matière de climat en renforçant les règles et institutions traditionnelles concernant le contrôle de l'utilisation des pâturages et des autres ressources des parcours.
	2022	Zimbabwe	Horticulture Enterprise Enhancement Project (HEEP)	20 districts dans les zones arides et semi-arides des provinces de Matabeleland South, Manicaland, Masvingo et Midlands. Pourcentage de peuples autochtones bénéficiant du projet : à confirmer	1) Le cas échéant, HEEP s'engagera de manière proactive avec les représentants des communautés Tshwa et Doma, en garantissant le FPIC. 2) Le projet suit une approche participative pour la mise en œuvre afin de s'assurer que les communautés locales sont incluses dans le développement du plan d'affaires et la priorisation des infrastructures. 3) La sensibilisation et l'impact seront ventilés par peuples autochtones.

WCA	2021	Tchad	Project to Strengthen Innovation in Youth and Women Agro-pastoral Entrepreneurship in Chad (RENFORT)	Zone géographique : 9 provinces rurales du sud (Lac, Hadjer-Lamis, Chari-Baguirmi, Mayo-Kebbi Est, Moyen-Chari, Mandoul, Tandjilé, Salamat et Ndjamena) Pourcentage de peuples autochtones et de pasteurs transhumants bénéficiant du projet : à confirmer	1) Une des priorités du projet est de sécuriser le pastoralisme et la transhumance par des zones de pâturage communes. 2) Le projet mettra en œuvre le FPIC. La participation des nomades pastoraux sera au cœur de la conception du projet. 3) Le projet appuiera l'Association des Femmes Peules & Peuples Autochtones du Tchad (AFPAT) pour assurer le ciblage des peuples autochtones dans la zone du projet.
	2021	République du Congo	Agriculture, youth and entrepreneurship project / Project Agriculture, Jeunes, Entreprenariat (PAJE)	Zone géographique : six départements du Sud (Pool, Bouenza, Niari, Kouilou, Lékoumou et Plateau) avec une concentration des interventions dans les corridors Brazzaville-Pointe Noire et Mpouya-Ngo-Gamboma. Pourcentage de peuples autochtones et d'autres communautés traditionnelles bénéficiant du projet : 2%	1) Un système de suivi et d'évaluation (M&ES) permettra l'identification, le suivi et l'évaluation des peuples autochtones ciblés par le projet. 2) Le ciblage direct des peuples autochtones se fera par le biais de quotas afin de garantir leur participation à la prise de décision. Des activités spécifiques seront conçues pour être respectueuses des peuples autochtones. 3) Des partenariats seront envisagés avec des acteurs ciblant les peuples autochtones, tels que la Banque mondiale et les projets actifs du PAM dans le département de la Lékoumou. 4) Le ciblage spécifique des peuples autochtones prendra en compte leurs demandes et leurs besoins en termes de soutien pour assurer.

	2022	République Democratique du Congo	Autonomisation par la valorisation de l'entrepreneuriat agricole et rural sensible à la nutrition, inclusif et résilient (AVENIR)	Zone géographique : Provinces de Kongo Central, Kwango, Kwilu, Maï-Ndombé et Kinshasa. Pourcentage de peuples autochtones et d'autres communautés traditionnelles bénéficiant du projet : 0,5%	1) Un IPP sensible au contexte et un plan de CLIP seront préparés lors des premières étapes de la mise en œuvre. 2) L'IPP prévoit un plan de suivi du CLIP tout au long de la mise en œuvre du projet qui inclut des ressources humaines et financières supplémentaires potentielles, et un résumé des résultats de la consultation du CLIP avec les peuples autochtones. 3) L'IPP fournira des moyens d'intégrer et de valoriser les connaissances et les pratiques des peuples autochtones dans le cadre du projet. 4) La sensibilisation et l'impact seront ventilés par peuples autochtones.
	2018* *only additional financing approved in 2022	Niger	Family Farming Development Programme (ProDAF)	Zone géographique : l'ensemble des communes de Goudoumaria, Mainé-Soroa, Chétimari, Diffa, Gueskérou, Foulatariet et N'Guel Beyli et la partie sud de la commune de N'gourti. Pourcentage de peuples autochtones bénéficiant du projet : à confirmer	1) L'une des actions clés du projet consiste à améliorer les sentiers pastoraux et les points d'eau. 2) Avec la conception actualisée suite au financement supplémentaire reçu en 2022, le projet reconnaît le risque d'impact physique, social ou économique négatif du projet qui pourrait menacer les ressources d'importance historique ou culturelle pour les peuples autochtones, y compris la perte de ces ressources, et prendra des mesures d'atténuation pour s'assurer que les coutumes et les zones des peuples autochtones sont respectées, et que leurs besoins spécifiques sont pris en compte dans le projet.